



COMITE DU DEVELOPPEMENT  
(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2002-0005  
9 avril 2002

**L'ÉDUCATION, ATOUT D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE :  
UN PLAN D'ACTION POUR PROGRESSER PLUS VITE  
VERS UNE ÉDUCATION POUR TOUS**

Veillez trouver ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement du 21 avril 2002, un rapport préparé par les services de la Banque mondiale intitulé « L'éducation, atout d'une économie dynamique : un plan d'action pour progresser plus vite vers une éducation pour tous ». L'examen de cette question est prévu au point I.B de l'ordre du jour.

**L'ÉDUCATION, ATOUT D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE :  
UN PLAN D'ACTION POUR PROGRESSER PLUS VITE  
VERS UNE ÉDUCATION POUR TOUS (EPT)**

**Comité du développement  
Avril 2002**

## SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAS	Stratégie d'aide-pays
CDF	Cadre de développement intégré
DFID	Ministère du Développement international du Royaume-Uni
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EPT	Éducation pour tous
IDA	Association internationale pour le développement
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
MDD	Mécanisme d'octroi de dons pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRSC	Crédit à l'appui de la réduction de la pauvreté
SWAP	Approche sectorielle
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WBI	Institut de la Banque mondiale

**L'ÉDUCATION, ATOUT D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE :  
UN PLAN D'ACTION POUR PROGRESSER PLUS VITE  
VERS UNE ÉDUCATION POUR TOUS (EPT)**

Document préparé par les services de la Banque mondiale  
pour la réunion de printemps du Comité du développement

**TABLE DES MATIERES**

	Page
I. Résumé analytique .....	2
II. Réaliser les objectifs de l'EPT : un impératif du développement.....	5
III. Pourquoi l'EPT doit-elle être synonyme d'achèvement universel des études primaires.....	6
IV. Bilan mondial : les progrès réalisés depuis Jomtien.....	8
V. À quoi tient le progrès en matière d'éducation pour tous ?.....	11
VI. Réaliser les objectifs d'Éducation pour tous : des obstacles qui exigent une attention particulière.....	12
VII. Aller de l'avant : un plan d'action pour accélérer le processus d'EPT .....	14
Renforcer les systèmes d'information et les bases de données de l'éducation.....	14
Définir des critères normatifs de politique d'EPT.....	15
Renforcer la capacité des pays pour améliorer les résultats de l'apprentissage .....	16
Mobiliser des ressources adéquates pour l'EPT .....	19
Un pacte de développement pour l'éducation .....	21
Renforcer les partenariats.....	21
VIII. Le rôle de la Banque mondiale .....	22
IX. Prochaines étapes.....	24
X. Questions pour le Comité du développement.....	25
 Figures	
Figure 1. Taux de scolarisation et taux d'achèvement des études primaires (1999) .....	7
Figure 2. Profils de scolarisation en fonction du revenu des parents et par sexe .....	9
Figure 3. Dépenses d'éducation et niveau scolaire atteint.....	17
 Tables	
Tableau 1. Vers la généralisation d'un niveau éducatif de fin de cycle primaire : Les progrès accomplis à l'échelle mondiale .....	11
Tableau 2. Critères d'efficacité et de qualité de l'enseignement primaire .....	12
 Annexes	
Annex 1. Calcul du coût de l'EPT.....	26
Annex 2. Synthèse des plans d'action d'EPT .....	27

## **L'ÉDUCATION, ATOUT D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE : UN PLAN D'ACTION POUR PROGRESSER PLUS VITE VERS UNE ÉDUCATION POUR TOUS (EPT)**

### **I. Résumé analytique**

a. À sa dernière réunion, le Comité du développement a examiné un document intitulé *L'éducation, atout d'une économie dynamique : progresser plus vite vers une éducation pour tous*. Ce document mesurait le chemin parcouru et les principales difficultés auxquelles se heurtait l'universalisation de l'enseignement primaire. Il aboutissait à la conclusion que les objectifs mis en avant avaient peu de chances d'être atteints si les pays concernés ne prenaient pas des mesures plus rapidement et si la communauté internationale ne redoublait pas d'efforts. Il indiquait également que la Banque mondiale, en collaboration étroite avec d'autres partenaires, entendait aider davantage les pays à remédier au manque de données, aux lacunes de l'action publique et à l'insuffisance des capacités et des ressources qui freinent les progrès, et proposait de réaliser des analyses pays par pays pour définir une politique d'éducation pour tous (EPT) et ses besoins de financement. Le Comité du développement a demandé aux services de la Banque de préparer un plan d'action pour progresser plus rapidement vers l'éducation pour tous, en vue de sa réunion suivante prévue pour avril 2002.

b. Depuis 10 ans, à plusieurs reprises, la communauté internationale a fixé des objectifs quantitatifs d'éducation pour tous et s'est prononcée vigoureusement en leur faveur. Les objectifs de Jomtien de 1990 ont été réaffirmés et élargis à Dakar en avril 2000, puis réitérés et précisés en septembre 2000 dans le cadre des Objectifs du millénaire. Ce ferme engagement au niveau international n'a cependant pas conduit à des progrès durables en matière d'éducation pour tous au niveau national, en partie parce qu'il ne s'appuyait pas sur un plan traçant la voie du succès ni sur un cadre objectif destiné aux pays et à leurs partenaires extérieurs, qui auraient permis de mesurer le chemin parcouru et l'intérêt d'accorder une aide. Le Cadre d'action de Dakar était un pas important dans la bonne direction. Il doit s'accompagner de critères permettant de mesurer les progrès accomplis par chaque pays, de manière à prendre suffisamment en compte les implications financières et les conséquences sur l'action des pouvoirs publics des mesures proposées et à définir les règles du jeu pour les pays et leurs partenaires extérieurs. Le programme d'action que propose ce document s'inscrit dans le prolongement du Cadre d'action de Dakar et devrait fournir une base solide à la définition de la marche à suivre pour réaliser l'objectif de l'Éducation pour tous.

c. Pour évaluer l'ampleur du problème et avoir un point de comparaison permettant de suivre les progrès réalisés par chaque pays sur une base plus solide, on a créé une base de données comparables au plan international qui contient les taux d'achèvement des études primaires constatés de 1990 à l'année la plus récente possible dans 155 pays. C'est la première fois que les progrès de l'Éducation pour tous sont mesurés en termes *d'achèvement* des études primaires, et non pas en termes de scolarisation. Ce nouvel indicateur prend acte du fait qu'il ne peut y avoir d'acquisitions véritables et durables qu'à l'issue d'un minimum de 5 à 6 années d'études primaires de qualité raisonnable.

Après avoir étudié les pays qui obtiennent de bons résultats, ainsi que ceux dont les taux de rétention stagnent ou baissent, on a défini une série de normes d'action publique et de financement, dont le degré d'application est lié à la différence de progrès entre les pays. Les paramètres observés dans les pays performants fournissent des critères techniques, ou « normes », au regard desquels on peut évaluer et chiffrer les plans d'EPT des pays.

d. Cette analyse permet de tirer les conclusions suivantes :

- *Le risque de ne pas atteindre les objectifs de l'EPT est beaucoup plus grave et plus généralisé qu'on ne le pensait.* Alors qu'on avait calculé, à partir des taux de scolarisation, que sur les 155 pays pour lesquels on disposait de données, 32 seulement risquaient de ne pas atteindre l'objectif d'éducation primaire universelle, ce chiffre passe à 88 si l'on se base sur le taux d'achèvement du cycle primaire. Quelque 35 pays ont peu de chances d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici à 2005, même si l'objectif est seulement la scolarisation primaire universelle, et non pas l'achèvement universel des études primaires.
- *La majorité des pays « à risque » peuvent réaliser les objectifs de l'EPT — à condition de prendre les mesures adéquates.* On peut raisonnablement s'attendre à ce que 59 des 88 pays à risque atteignent l'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015 s'ils se dotent de systèmes éducatifs dont l'efficacité et la qualité cadrent avec les critères observés dans les systèmes très performants et s'ils bénéficient d'un soutien technique et de financements extérieurs sensiblement accrus. Les 29 pays les plus à la traîne ne rattraperont leur retard que s'ils progressent à un rythme sans précédent, ce qui reste possible s'ils trouvent des formules d'enseignement novatrices, faisant notamment appel aux technologies de l'information, si l'aide étrangère leur parvient de manière plus souple et ciblée et s'ils parviennent à faire reculer la pauvreté.
- *Il est aussi important de prendre des mesures qui améliorent les résultats scolaires que d'augmenter les ressources.* Il n'existe pas de recette unique pour doter tous les enfants d'une instruction primaire, mais, dans tous les pays à faible revenu qui y sont parvenus, ou qui sont en voie d'y parvenir, on constate l'existence d'une volonté politique et d'une détermination nationale qui se manifestent par : i) une mobilisation adéquate des ressources nationales en faveur de l'enseignement primaire ; ii) une utilisation efficace et efficace des ressources ; iii) la large place accordée à la qualité de l'enseignement et aux résultats scolaires et iv) des mesures précises visant à ouvrir les portes de l'enseignement aux enfants pauvres et défavorisés, en particulier aux filles, et à leur fournir un enseignement efficace.
- *Les pays à risque manquent beaucoup de moyens de financement.* Même si l'on mobilise un maximum de ressources au niveau national et dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), le financement requis des partenaires extérieurs reste nettement supérieur au niveau actuel.

e. Pour progresser plus rapidement vers l'EPT, une action intégrée visant à combler des lacunes dans 4 domaines s'impose. Les pays ont besoin de *données* de bonne qualité pour mesurer et suivre précisément les progrès réalisés et éclairer l'action des pouvoirs publics, de *politiques* judicieuses pour que le projet et la stratégie d'instauration d'un

système éducatif solide donnent des résultats en termes de développement, d'une *capacité* institutionnelle solide pour que des services éducatifs de qualité puissent être assurés de façon durable et d'un *financement* intérieur et extérieur adéquat pour couvrir les dépenses de fonctionnement et les investissements nécessaires. Un ancrage solide des objectifs de l'EPT dans le pays sera le principal facteur du succès.

f. La réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015 pose des problèmes considérables, mais les perspectives de réussite sont bien meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été depuis le lancement officiel du mouvement en faveur de l'EPT en 1990. Le regain d'intérêt mondial pour le rôle joué par l'éducation dans le développement est à l'origine d'une volonté politique accrue d'agir au niveau national et international : plusieurs pays ont montré qu'il est possible de réaliser des progrès remarquables en prenant les mesures appropriées. On peut sensiblement améliorer la planification et la mise en œuvre de l'EPT en les intégrant dans le processus du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et du Cadre de développement intégré (CDI), qui sont tous deux des moyens importants pour les pays de prendre en main leur développement et de coordonner plus efficacement l'aide extérieure. Le programme de l'EPT, qui fait partie intégrante des Objectifs de développement fixés dans la déclaration du millénaire, peut être mis en œuvre plus efficacement dans le contexte fondamental de la réduction de la pauvreté.

g. L'analyse des besoins de financement de l'EPT dans les 47 pays admis à bénéficier des crédits de l'IDA<sup>1</sup> révèle que pour réaliser l'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015, ces pays devraient porter leurs dépenses annuelles d'éducation de 7,4 à 16,4 milliards de dollars en moyenne entre 2002 et 2015. Les pays eux-mêmes pourront fournir l'essentiel de ces ressources si la nation porte un intérêt accru à l'éducation, mais ils seront nombreux à avoir besoin d'une aide extérieure substantielle pour couvrir les coûts de fonctionnement de leur système éducatif durant la période de transition, le temps pour eux de réformer ce système et d'en améliorer durablement la qualité et l'équité. On estime que ces 47 pays auront besoin, au strict minimum, d'un surcroît d'aide extérieure de 2,5 à 5 milliards de dollars par an, ce qui représente 3 à 5 fois le montant de l'aide extérieure à l'éducation primaire dont ils bénéficient aujourd'hui. La répartition régionale de ces ressources révèle à quel point il importe d'intensifier l'appui fourni à l'Afrique subsaharienne : les pays de la région auraient en effet besoin d'une aide extérieure à l'enseignement primaire *sept fois* supérieure en termes réels à celle dont ils bénéficient actuellement

h. Le chiffre estimatif de 2,5 à 5 milliards de dollars diffère de celui de 10 à 13 milliards de dollars par an qui figure dans le rapport intitulé *Financement du développement* comme faisant partie de l'enveloppe annuelle globale de 40 à 60 milliards de dollars jugée nécessaire pour atteindre tous les Objectifs de développement du millénaire. Il importe cependant de noter que les deux estimations sont très similaires en

---

<sup>1</sup> L'échantillon de départ comprenait les 79 pays admis à bénéficier des crédits de l'IDA, c-à-d dont le revenu par habitant est inférieur à USD 885. Les coûts détaillés ont été calculés pour 47 pays car on a exclu i) les pays de moins d'un million d'habitants, ii) 7 pays sur lesquels on ne disposait pas de données et iii) 10 pays qui n'étaient pas « à risque ». Soixante-quinze pour cent de tous les enfants non scolarisés vivent dans ces 47 pays.

ce qui concerne les moyens supplémentaires nécessaires. Leur différence réside dans l'origine nationale ou extérieure de ces ressources. La différence entre les deux estimations (voir annexe 1) souligne la conclusion clé des deux rapports, à savoir qu'une réforme de l'action des pouvoirs publics et un engagement des pays passant par l'augmentation des ressources intérieures sont les facteurs qui déterminent l'écart de financement extérieur.

i. Le plan d'action proposé est fondé sur un pacte entre les pays et leurs partenaires extérieurs, en vertu duquel les pouvoirs publics apportent la preuve de leur engagement en faveur de l'éducation en s'employant à transformer leur système éducatif. En échange, les partenaires extérieurs fournissent un appui technique et financier de façon prévisible, souple et transparente. Ce plan d'action doit être considéré comme la première étape d'un cadre de mise en œuvre de « L'éducation pour tous » axé sur l'obtention de résultats. Il reste beaucoup à faire pour élaborer un plan d'action détaillé, chiffré et assorti d'échéances précises. Dans les prochains mois, le chiffrage sera élargi à l'ensemble des pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif d'éducation pour tous. L'analyse traitera d'autres objectifs de l'EPT tels que la parité des sexes aux niveaux primaire et secondaire et l'alphabétisme des adultes. Des consultations plus vastes seront menées entre les pays et leurs partenaires pour le développement afin d'aboutir à un consensus sur les éléments du plan d'action, et d'examiner quels doivent être le rôle et les responsabilités des partenaires pour harmoniser et rendre plus efficace l'aide aux pays.

j. Nous proposons au Comité du développement un programme d'EPT accéléré, qui consistera à choisir, d'ici à juin 2002, une dizaine de pays qui bénéficieront immédiatement d'une aide accrue, afin d'obtenir rapidement un effet de démonstration. Ce programme accéléré sera appliqué dans le cadre du DSRP/CDI et par l'entremise d'un consortium éducatif regroupant plusieurs bailleurs de fonds, qui mettra en correspondance les besoins de financement extérieur de ces pays et l'aide financière disponible auprès des organismes bailleurs de fonds.

## **II. Réaliser les objectifs de l'EPT : Un impératif du développement**

1. Une éducation de qualité permet de réduire la pauvreté et les inégalités et est essentielle pour assurer une croissance économique durable. Conjugée à de bonnes politiques macroéconomiques, elle est indispensable si l'on veut bâtir une société démocratique et une économie compétitive à l'échelle mondiale. L'éducation entraîne toute une série de bienfaits. Elle contribue de manière déterminante à la création, l'application et la diffusion de techniques et de concepts nouveaux, qui sont eux-mêmes la clé d'une croissance forte et durable. Elle améliore les compétences cognitives et autres, ce qui augmente la productivité du travail. Les femmes instruites sont plus à même d'avoir des enfants en bonne santé et scolarisés. Enfin, l'éducation est l'outil d'émancipation par excellence, car elle donne les moyens aux individus de faire des choix personnels et sociaux. Comme l'ont remarqué à juste titre Harbison et Myers en 1964, « l'éducation est à la fois le germe et le fruit du développement économique ».



2. L'éducation est un actif de production essentiel, et comme d'autres actifs (tels que le capital foncier et physique), sa distribution affecte la distribution du revenu. Dans les économies où une grande partie de la population dispose de peu de capital humain, voire d'aucun capital humain, seule une partie de la population peut tirer profit de la croissance, ce qui diminue la croissance moyenne et augmente les inégalités de revenu. Certains pays d'Asie de l'Est, qui, dans l'après-guerre, avaient une répartition relativement peu inégale des actifs, ont pu réaliser une croissance élevée et soutenue pendant plus de 30 ans grâce à l'augmentation de la productivité de leurs habitants, qui à l'origine étaient pauvres. En revanche, la plupart des pays d'Amérique latine, dont les actifs étaient plus inégalement répartis et qui offraient moins d'opportunités à leur population pauvre, ont connu une croissance moindre<sup>2</sup>. En réduisant les inégalités de niveau d'instruction, c'est-à-dire en misant sur le capital humain, on contribue de manière importante à engager un mouvement général de promotion sociale, ce qui réduit les risques mondiaux d'instabilité.

3. Ce document appelle l'attention sur la réalisation des objectifs de l'EPT, pour que tous les pays atteignent ce niveau minimal et soient ainsi à même de se doter d'un système d'éducation et de formation intégré qui autonomise les individus et transforme la société, grâce à une croissance économique équitable, au recul de la pauvreté, à une bonne gestion des affaires publiques et à des institutions efficaces. La réalisation des objectifs de l'EPT n'est cependant pas une fin en soi. Dans une économie compétitive à l'échelle mondiale, qui repose de plus en plus sur le savoir et l'information, aucun pays ne peut plus considérer que ses citoyens ou sa population active n'ont besoin que d'une scolarisation primaire. L'EPT doit être une première étape vers une éducation qui s'adresse à tous jusqu'aux niveaux secondaire et tertiaire, et qui donne aux adultes des possibilités d'apprentissage et d'instruction tout au long de la vie. En outre, aucun pays ne peut réaliser des progrès sensibles vers l'éducation pour tous s'il ne dispose pas d'un système d'enseignement secondaire et supérieur solide, capable d'assurer la formation des enseignants, des chefs d'établissements et des administrateurs de l'éducation.

### III. Pourquoi l'EPT doit-elle être synonyme d'achèvement universel des études primaires<sup>3</sup>

4. En choisissant comme indicateur des progrès réalisés vers l'Éducation pour tous le taux d'achèvement du cycle d'études plutôt que le taux de scolarisation, on peut donner l'impression de fixer un objectif encore plus ambitieux à une bataille qui semble déjà pratiquement perdue. C'est cependant cet objectif qui a été fixé à Dakar, et qui a été repris dans le cadre des Objectifs de développement du millénaire<sup>4</sup>. Cependant, du point de vue du capital humain, il y a une

---

<sup>2</sup> O'Connell, L. et Birdsall, N. 2001. Race, Human Capital Inequality and Income Distribution in South Africa, Brazil and United States. *Carnegie Endowment for International Peace*. Washington.

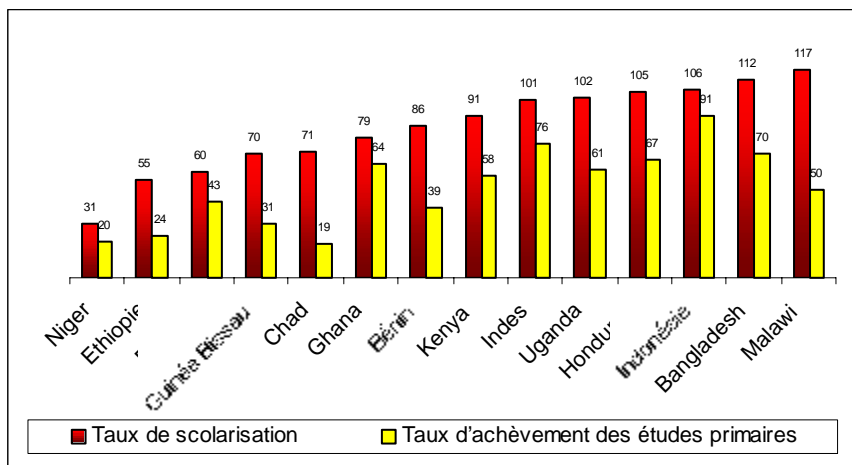
<sup>3</sup> On calcule le taux d'achèvement des études primaires en divisant le nombre total d'élèves ayant achevé la première année d'études primaires pendant une année donnée par le nombre total d'enfants ayant l'âge officiel d'achever leurs études dans la population.

<sup>4</sup> **Objectifs de Dakar** : « faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants (...) aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme, éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 ». **Objectifs du millénaire** : « D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ».

énorme différence entre parvenir à ce que tous les enfants soient inscrits dans des écoles primaires et faire en sorte que ces enfants achèvent les 5 ou 6 années du cycle primaire (figure 1). Les enquêtes menées sur l'alphabétisme en Afrique et ailleurs révèlent que la majorité des adultes ayant reçu un enseignement primaire pendant moins de 5 ou 6 ans restent toute leur vie incapables de lire, d'écrire et de compter de manière fonctionnelle. Ces conclusions corroborent les résultats de recherches qui montrent qu'il peut être difficile de sortir d'une situation d'équilibre caractérisée par de faibles rendements tant que l'accumulation de capital humain ne dépasse pas 6 années de scolarisation. Une fois qu'ils franchissent ce seuil, les pays semblent accéder à une trajectoire macroéconomique caractérisée par un niveau d'équilibre plus élevé<sup>5</sup>. À la différence de l'inscription universelle, l'achèvement universel des études ne peut pas être obtenu en l'absence d'une demande d'éducation soutenue de la part des ménages, de progrès dans l'apprentissage des élèves et d'écoles de qualité, toutes ces conditions étant liées.

5. De surcroît, si l'on confond taux de scolarisation de 100 % et instauration de l'« Éducation pour tous », on néglige des composantes importantes de la population qui n'ont jamais achevé le cycle primaire. Bien que près de 80 pays en développement aient mis en place l'infrastructure matérielle nécessaire pour accueillir 100 % des enfants en âge d'entrer à l'école primaire, moins de 30 pays obtiennent un taux d'achèvement des études de 100 %. Dans tous les pays, le taux d'achèvement des études le plus bas est celui des enfants des familles pauvres et des régions rurales ; dans de nombreux pays, ce taux est nettement inférieur chez les filles, et il est particulièrement bas pour les filles pauvres des milieux ruraux. Selon les données des enquêtes sur les ménages, le profil de scolarisation des enfants les plus pauvres peut accuser un retard par rapport à celui des enfants appartenant à des groupes à revenus plus élevés (figure 2). Dans certains pays, l'effet combiné du sexe des enfants et du revenu de la famille peut créer une énorme différence entre le taux d'achèvement des filles les plus pauvres et celui des garçons les plus riches.

**Figure 1. Taux de scolarisation et taux d'achèvement des études primaires (1999)**



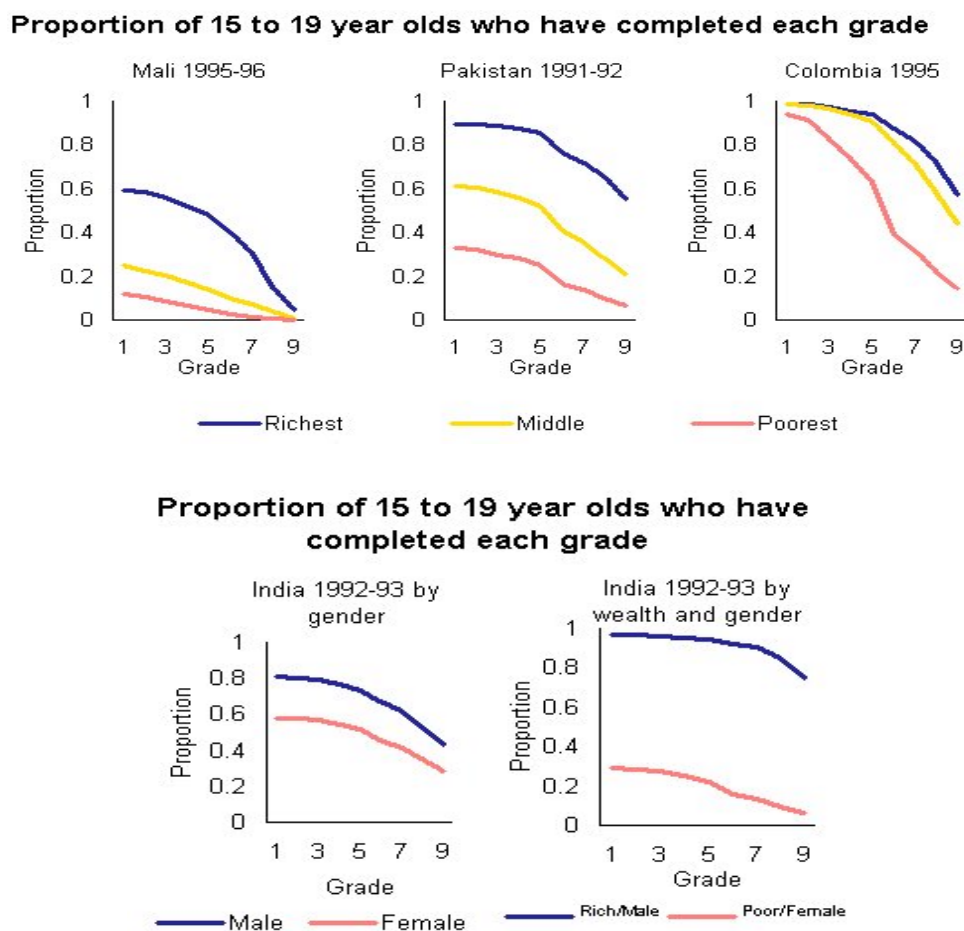
<sup>5</sup> Azariadis, Costas et Drazen. 1990. Threshold Externalities in Economic Development. *Quarterly Journal of Economic* 105 (2) pp 501-526

#### **IV. Bilan mondial : Les progrès réalisés depuis Jomtien**

6. Depuis la déclaration de Jomtien, le taux moyen d'achèvement des études primaires dans les pays en développement s'est amélioré, puisqu'il est passé de 68 % à 73 %. Cette moyenne masque cependant de grandes différences régionales. En Afrique, le taux d'achèvement est de 55 %, alors qu'en Asie du Sud, 2 enfants sur 3 achèvent leurs études primaires. L'Inde, pays immense parmi les nations à faible revenu, compte à elle seule 30 millions d'enfants non scolarisés, soit un quart environ des enfants non scolarisés du monde entier. Son taux national d'achèvement des études ne reflète pas encore les nettes améliorations et les innovations réalisées en matière d'éducation au niveau des États et des districts. L'Europe de l'Est et l'Asie centrale sont les régions où le taux d'achèvement des études primaires est le plus proche de 100 %, puisque les chiffres récents sont supérieurs à 90 %. Cependant, le déclin économique et l'augmentation des inégalités que connaissent plusieurs pays posent de graves difficultés aux ménages pauvres qui doivent supporter des coûts directs d'éducation élevés. Les taux d'achèvement en Amérique latine et en Asie de l'Est sont également relativement élevés, mais il est inquiétant de constater que, dans ces régions, la situation s'est très peu améliorée, dans l'ensemble, durant les années 90. Le rythme rapide des progrès que l'on avait observé en Asie de l'Est durant les décennies précédentes s'est nettement ralenti.

7. Au-delà des moyennes régionales, les tendances nationales diffèrent radicalement, puisque certains pays réalisent des progrès rapides alors que d'autres marquent le pas et que d'autres encore enregistrent un recul. Ces différences, que l'on observe également entre des pays dont le revenu par habitant est similaire, tendent à indiquer que les mesures prises en matière d'éducation peuvent sensiblement contribuer à améliorer le taux d'achèvement du primaire. Les disparités de taux d'achèvement entre les sexes sont également évidentes dans de nombreux pays, en particulier au Moyen-Orient, en Asie du Sud et dans certaines régions d'Afrique. Si dans ces 3 régions, certains pays ont réduit les disparités, dans d'autres, l'écart s'est accru.

**Figure 2. Profils de scolarisation en fonction du revenu des parents et par sexe**



Source : Filmer et Pritchett à <http://www.worldbank.org/research/projects/edattain/edattain.htm>

**Titre : Proportion des 15 à 19 ans ayant achevé chaque année d'étude.**

8. Il est encourageant de constater que plusieurs pays ont prouvé qu'il est possible d'augmenter le taux d'achèvement des études primaires de façon spectaculaire s'il existe une ferme volonté politique, si des réformes efficaces sont adoptées et si le soutien international est adéquat. Des pays tels que le Brésil, l'Érythrée, la Gambie, le Guatemala et l'Ouganda ont amélioré de 20 points de pourcentage leur taux d'achèvement des études primaires en moins de 10 ans, ce qui représente une augmentation de plus de 2 points de pourcentage par an en moyenne.

9. Les progrès restent néanmoins fragiles. Dans 29 pays, le taux d'achèvement est resté stationnaire ou a diminué dans les années 90. Cette situation ne se limite pas à des cas particulièrement frappants et graves comme celui de l'Afghanistan (qui est passé d'un taux déjà faible de 22 % en 1990 à un taux estimatif de 8 % aujourd'hui) puisque d'autres pays ont perdu

du terrain, notamment l'Albanie, le Bélarus, le Cameroun, le Kenya, Madagascar, la Thaïlande, le Venezuela et la Zambie.

### **Généralisation d'un niveau éducatif de fin de cycle primaire d'ici à 2015 : les perspectives**

10. Les dernières données relatives aux 155 pays en développement sur lesquels nous disposons de données révèlent que 36 pays ont atteint l'objectif d'éducation primaire universelle et que 31, classés comme étant « sur la bonne voie », vont vraisemblablement y parvenir si la tendance observée durant les années 90 se maintient (tableau 1). Cependant, 88 autres pays « à risque » n'atteindront pas cet objectif s'ils ne réalisent pas des progrès plus rapidement. Il s'agit des 59 pays qui seront en dessous de cet objectif, mais qui font des progrès, (dont ont dit qu'ils ne sont « pas en mesure de réaliser l'objectif »), et des 29 pays dont le taux d'achèvement des études primaires est non seulement faible (inférieur à 70 %), mais aussi stationnaire ou en diminution, et dont dit qu'ils sont « hors course ».

11. Si tous les pays « à risque » augmentaient leur taux d'achèvement du cycle primaire de 2,6 points de pourcentage par an en moyenne entre la dernière année mesurée et 2015, on aurait beaucoup plus de chances d'atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous : 59 pays de plus atteindraient l'objectif, et seuls 29 pays ne l'atteindraient pas. Étant donné que dans les années 90, le taux médian d'amélioration observé dans les 25 pays qui ont obtenu les meilleurs résultats était de 2,6 points de pourcentage par an, on peut considérer que cet objectif est réaliste. Toutefois, les 29 pays les plus à la traîne devraient progresser à un rythme beaucoup plus rapide, que l'on a rarement observé. L'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015 est réalisable si l'on conjugue une volonté politique solide, des réformes profondes et durables, une forte augmentation de l'effort financier et une réduction globale du niveau de pauvreté.

12. Les perspectives de réaliser l'objectif d'égalité des sexes sont moins brillantes. Sur les 130 pays pour lesquels on dispose de données ventilées par sexe sur le taux brut de scolarisation, 35 ont peu de chances de parvenir à scolariser également garçons et filles dans les écoles primaires d'ici à 2005. Ce groupe comprend 2 pays très peuplés, l'Inde et le Nigéria. En mettant l'accent sur la qualité de l'éducation, comme le fait ce plan d'action, on compte augmenter le taux de rétention des filles car on a observé que celles-ci sont plus réceptives que les garçons à la qualité de l'enseignement. En outre, il faudra prendre des mesures complémentaires pour éliminer les obstacles socioéconomiques qui empêchent les filles d'aller à l'école, ainsi que les facteurs qui, au sein des écoles, les poussent à abandonner leurs études.

**Tableau 1. Vers la généralisation d'un niveau éducatif de fin de cycle primaire :  
Les progrès accomplis à l'échelle mondiale**

Évaluation des progrès	Pays IDA*	Pays BIRD**	Total	Situation des 47 pays analysés
Objectif réalisé	13	23	36	<b>0</b>
« Sur la bonne voie » (Susceptibles de réaliser l'objectif d'ici à 2015)	11	20	31	<b>8</b>
Pas en mesure de réaliser l'objectif d'ici à 2015	30	29	59	<b>23</b>
« Hors course »	25	4	29	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>76</b>	<b>155</b>	<b>47</b>
* y compris les pays à financement mixte pouvant bénéficier de financement de l'IDA et de la BIRD				
** Y compris les Bahamas, Bahreïn, Cuba, le Timor oriental, la Corée (RPD), Oman, le Qatar, la République arabe unie, et la Cisjordanie et Gaza				

## V. À quoi tient le progrès en matière d'éducation pour tous ?

13. Pourquoi certains pays ont-ils réalisé l'objectif d'achèvement universel du cycle primaire beaucoup plus rapidement que d'autres ? À partir d'une étude déjà effectuée dans ce domaine<sup>6</sup>, on a analysé les taux d'achèvement du cycle primaire dans 47 pays à faible revenu en fonction des principales caractéristiques de leur système éducatif. Il ressort de cette analyse que les pays dont le taux d'achèvement est le plus élevé ont plusieurs caractéristiques communes. Ces pays :

- consacrent une plus grande part de leurs ressources nationales à l'enseignement primaire public ;
- ont des coûts unitaires raisonnables ;
- versent à leurs enseignants un traitement compétitif qui correspond à leurs qualifications professionnelles ;
- consacrent davantage de crédits à des apports complémentaires, autres que les salaires ;
- ont un rapport élèves/enseignant raisonnable, d'environ 40 ;
- ont un taux de redoublement moyen inférieur à 10 %.

14. Les pays dont le taux d'achèvement des études primaires est le plus faible s'écartent largement de ces valeurs si l'on étudie les mêmes paramètres. Le tableau 2 illustre l'ampleur extraordinaire des variations entre les pays analysés. Cette étude permet de penser que les valeurs moyennes assez équilibrées des principaux paramètres qu'on a observées dans les pays

<sup>6</sup> Colclough, Christopher et al « Achieving Schooling for All: Budgetary Expenditure on Education in Sub-saharan Africa and South Asia » *World Development* 28(11) pp. 1927-1944

où les résultats sont les meilleurs (par exemple un rapport élèves/enseignant de 40/1, contre 75/1 ou 13/1 dans les pays où les résultats sont les moins bons) peuvent fournir une série de critères ou de « normes » techniques pour orienter la prestation des services et le financement des réformes. En rapprochant la valeur de ces paramètres clé de prestation des services et de mobilisation des ressources nationales des normes des pays où les résultats sont les meilleurs, on peut améliorer l'efficacité interne, abaisser les coûts unitaires et contribuer à élever la qualité des conditions d'apprentissage. On obtient ainsi une réduction des redoublements, une augmentation du taux de rétention des élèves, et, à terme, une élévation du taux d'achèvement des études primaires. Il convient de noter que si ces critères techniques peuvent servir de cadre de référence commun à tous les pays, la combinaison exacte des mesures requises variera selon les pays, en fonction du niveau de départ des paramètres.

**Tableau 2. Critères d'efficacité et de qualité de l'enseignement primaire**

	Intervalle de variation de l'échantillon en 1999-2000	Moyenne de l'échantillon		Objectifs 2015
		Échantillon entier	Pays au taux d'achèvement le plus élevé	
<i>Prestation des services</i>				
Traitement moyen des enseignants <sup>(a)</sup>	0,6 – 9,6	4,4	3,6	3,5
Rapport élèves/enseignant	13 – 78,9	46	39,6	40
Proportion des dépenses de fonctionnement hors traitements des enseignants	0,1 – 45,0	23,8	25,2	33
Taux moyen de redoublement	0,0 – 36,1	16,6	8,2	10
Coût unitaire de construction	\$3 400 - 8 000	--	--	<sup>(b)</sup>
Inscription dans les écoles privées en % du total	0,0 – 76,6	9,9	11,5	10
<i>Mobilisation des ressources nationales</i>				
Recettes publiques en % du PIB	8 – 55,7	19,6	20,7	14/16/18 <sup>(c)</sup>
Dépenses d'éducation en % du budget de fonctionnement	3,2 – 32,6	16,9	18,5	20
Dépenses de l'enseignement primaire en % des dépenses de fonctionnement de l'éducation	26 – 66,3	49,3	47,2	50

(a) Exprimé en multiple du PIB par habitant (pour les pays à revenu élevé, ces chiffres seraient inférieurs).

(b) Les coûts de construction ont été conservés à leur valeur courante, en dollars constants.

(c) Objectifs échelonnés proportionnels au PIB par habitant. Dans un cycle primaire de 6 ans, ils supposent des dépenses intérieures consacrées à l'éducation primaire égales à 1,4 %, 1,6 % et 1,8 %, respectivement, du PIB.

## VI. Réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous : des obstacles qui exigent une attention particulière

15. Les pays peuvent difficilement progresser plus rapidement vers l'Éducation pour tous pour trois raisons : le problème des frais de scolarité, le VIH/SIDA et l'existence de conflits armés. Les frais de scolarité sont une contrainte relativement plus facile à surmonter que le VIH/SIDA ou les conflits, mais ils demeurent actuellement un obstacle important à la scolarisation de nombreux enfants. Ces trois contraintes doivent être prises en compte dans la planification de l'éducation pour tous.

16. **Frais de scolarité :** L'augmentation fulgurante des inscriptions qui a suivi la suppression des frais de scolarité primaire en Ouganda et au Malawi montre à quel point ces frais (paiements

directs des ménages) peuvent empêcher les enfants pauvres d'accéder à l'éducation. Au Malawi, le nombre d'élèves inscrits dans le primaire est passé de 1,9 million à 3,1 millions l'année suivant l'abolition des frais de scolarité en 1994, tandis qu'en Ouganda, ce nombre passait de 3,4 millions à 5,7 millions après la suppression des frais d'inscription à l'école primaire en 1996. La plupart des pays imposent des frais, sous une forme ou un autre, dans l'enseignement primaire, même si la charge supportée par les familles varie considérablement. L'élimination des frais de scolarité dans l'enseignement primaire doit donc faire partie intégrante du plan d'action visant à accélérer la mise en œuvre de l'éducation pour tous. Il est toutefois essentiel que les recettes ainsi perdues soient remplacées par d'autres sources de financement pour éviter de compromettre gravement la qualité de l'éducation.

17. **VIH/SIDA** : l'épidémie de HIV/SIDA affecte l'offre d'enseignement, affaiblit sa qualité, réduit la demande et l'accès et épuise la réserve de main d'œuvre qualifiée, notamment des enseignants, ce qui augmente considérablement les coûts sectoriels. Dans les pays les plus touchés, la proportion des enseignants séropositifs peut atteindre jusqu'à 20 %. La Zambie perd environ 1 000 enseignants par an, soit la moitié environ du nombre formés chaque année. En décembre 2001, 40 millions de personnes dans le monde étaient infectées par le VIH, dont 2,7 millions d'enfants de moins de 15 ans. La Banque mondiale a récemment mis au point une stratégie d'intégration des questions de VIH/SIDA dans les programmes d'enseignement, fondée sur le principe que l'éducation est d'une part un moyen puissant de prévention du VIH/SIDA, mais d'autre part l'un des secteurs les plus gravement menacés par l'épidémie.

18. **Conflits armés** : plusieurs pays et territoires qui ne sont « pas en mesure de réaliser les objectifs de l'EPT » sont en proie à des conflits (Afghanistan, Angola, Burundi, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Cisjordanie et Gaza) ou sortent de conflits récents (Bosnie, Timor oriental, Iraq, Libéria, Rwanda, Sierra Leone et Kosovo). Les longues périodes de conflits et de violence conduisent à une réduction des dépenses d'éducation, les ressources publiques étant réaffectées à la guerre, et à un effondrement des structures et des capacités de gestion, ce qui provoque souvent l'écroulement absolu du système scolaire et l'anéantissement des progrès de l'éducation. En outre, le développement et la cohésion de la société sont affaiblis par l'instauration d'un climat de haine, la restriction des libertés fondamentales et le profond traumatisme des élèves, qui subissent les séquelles physiques et psychologiques de la guerre. Dans le même temps, on sait que l'éducation peut contribuer à prévenir les conflits si l'on adopte des programmes qui encouragent le respect des différences culturelles, ethniques et politiques.

19. Dans ces conditions difficiles, il est impossible de réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous sans déployer simultanément des efforts sur plusieurs fronts : reconstruction des écoles, formation accélérée des enseignants et fourniture de matériel pédagogique approprié. Il faut prêter plus particulièrement attention à la réintégration des enfants soldats et aux besoins des filles, qui subissent souvent de graves sévices physiques et psychologiques dans les situations de conflit.

20. La période d'après-conflit présente des difficultés particulières, mais offre aussi des opportunités uniques. D'une part, le pouvoir politique et les capacités techniques des institutions publiques sont souvent défaits, de même que les données et la mémoire institutionnelle. D'autre part, la dynamique de la reconstruction peut permettre de faire avancer les réformes et



d'adopter des innovations. Dans plusieurs cas, l'appui vigoureux prêté par la communauté internationale une fois le calme revenu a entraîné une remontée rapide des inscriptions. Grâce à des partenariats efficaces, on peut généralement bâtir des systèmes éducatifs durables plus solides et plus adaptés sur les ruines des conflits.

## **VII. Aller de l'avant : un plan d'action pour accélérer le processus d'EPT**

21. Pour progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de l'EPT, il faut mener une action visant à combler des lacunes dans quatre domaines. Les pays ont besoin de *données* de bonne qualité pour mesurer et suivre précisément les progrès réalisés et éclairer l'action des pouvoirs publics ; de *politiques* judicieuses pour que le projet et la stratégie d'instauration d'un système éducatif solide donnent des résultats en termes de développement ; d'une *capacité* institutionnelle solide pour que des services éducatifs de qualité puissent être assurés de façon durable, et d'un *financement* intérieur et extérieur adéquat pour couvrir les investissements et les dépenses de fonctionnement nécessaires. Cette action doit être entièrement intégrée au niveau du pays. Il est en effet difficile pour l'État de faire des choix politiques éclairés sans disposer de données exactes et pertinentes. De même, il est impossible d'appliquer des réformes politiques durables sans disposer des ressources adéquates. Un ancrage solide des objectifs de l'EPT dans le pays et l'appui solide de partenaires extérieurs seront les principaux facteurs du succès. On trouvera ci-dessous les mesures proposées pour combler toutes ces lacunes.

### **Renforcer les systèmes d'information et les bases de données**

22. Les sections III et IV montrent pourquoi il est dangereux d'utiliser des données inadaptées ou erronées. Les mesures suivantes peuvent permettre de mieux suivre les progrès réalisés en matière d'EPT :

- Adopter le taux d'achèvement du cycle primaire comme indicateur des progrès réalisés en matière d'EPT, car c'est celui qui reflète le mieux la demande d'éducation des ménages, les progrès de l'apprentissage des élèves et la qualité globale de l'éducation. Dans les limites des données disponibles, les taux d'achèvement analysés dans ce rapport semblent assez bien refléter la réalité de la scolarisation primaire et la performance scolaire des élèves dans les 155 pays en développement étudiés. On peut néanmoins obtenir des estimations nettement plus valides et actuelles en encourageant les administrations nationales à recueillir des données de fin d'année sur le nombre d'élèves diplômés et en les aidant à le faire.
- Améliorer notablement la qualité, l'actualité et la gestion des statistiques sur l'éducation à plusieurs égards : i) renforcer la capacité des pays à recueillir et mettre à jour des données exactes ; ii) susciter une demande de données de qualité en encourageant des politiques et des programmes fondés sur des données ; iii) définir des indicateurs et mettre à jour des données sur l'acquis scolaire pour tous les pays et iv) renforcer les moyens techniques de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) qui sera l'institution chargée au premier chef de la collecte et de la mise à jour des données mondiales sur l'éducation. L'aide consistera également à permettre à l'ISU d'exploiter d'autres bases de données, telles que celles du groupe de l'Économie du développement de la Banque mondiale ou celle de l'UNICEF sur les ménages, dont les données sont généralement plus à jour que celles publiées par l'ISU.

- Suivre les 5 indicateurs suivants dans tous les pays concernés par l'objectif d'EPT, sur une base annuelle : a) taux d'achèvement des études primaires (ventilé par sexe) comme principal indicateur des progrès réalisés ; b) admission au premier niveau du cycle primaire comme principal indicateur de tendance des effectifs, et l'un des meilleurs moyens de suivre les progrès réalisés en matière de parité des sexes ; c) taux brut de scolarisation comme mesure des besoins immédiats de financement et de construction ; d) disparités entre les sexes en matière d'inscription et de rétention dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire ; et e) taux d'alphabétisme des adultes. En outre, les pays devront suivre attentivement les taux de redoublement et d'abandon des études.
- Suivre les écarts entre la scolarisation féminine et masculine, dont la réduction est un élément fondamental de l'avancement de l'EPT. Comme tenu des profondes différences de traitement entre les sexes existant dans de nombreux pays, il n'y a pratiquement aucune chance d'éliminer totalement les différences d'ici à 2005. Il semblerait donc approprié de fixer des objectifs intermédiaires réalisables et pertinents, comme par exemple de réaliser l'égalité entre les sexes à l'entrée en première année d'études d'ici à 2005 et de faire en sorte que cette égalité soit maintenue à mesure que la cohorte de 2005 avancera dans le système.
- Privilégier davantage les résultats au sein du cadre international de suivi des progrès de l'EPT. Un programme auquel participent plusieurs institutions a récemment été lancé sous l'égide de l'UNESCO. Il vise à fournir une base solide de comparaison des progrès réalisés par chaque pays en matière d'EPT, à donner des images successives et instantanées de l'avancement des objectifs de l'EPT et à déterminer les pays qui sont en voie de réaliser l'objectif, ceux qui ne sont pas en mesure de les réaliser, ceux qui ont besoin d'une aide régulière et ceux qui traversent une crise. L'analyse des politiques et du déficit de financement mentionnée dans le présent document appuiera et complètera ce programme de suivi.

### **Définir des critères normatifs de politique d'EPT**

23. Après avoir étudié les pays qui ont obtenu de bons résultats, ainsi que ceux dont les taux d'achèvement ont stagné ou baissé, on a défini une série de grands paramètres de politique de l'éducation et de financement qui expliquent les degrés différent de progrès accomplis par chaque pays. Les valeurs des paramètres observées dans les pays qui ont obtenu de bons résultats représentent des critères techniques, ou « normes », qui permettent d'évaluer et de chiffrer les plans d'EPT d'autres pays. On observe que les pays qui affichent le taux le plus élevé d'achèvement du cycle primaire consacrent une part assez robuste de leur PIB à l'enseignement primaire et ont des coûts unitaires modérés et un faible taux de redoublement. Ils parviennent ainsi à un équilibre durable de l'affectation des ressources qui est une condition nécessaire pour réaliser des progrès en matière d'éducation pour tous. Les valeurs moyennes de ces paramètres (tels qu'un rapport élèves/enseignant de 40 environ, ou des taux de redoublement qui sont guère supérieurs à 10 %) sont considérées comme des « normes », dans la mesure où tout large écart par rapport à celles-ci oblige le système éducatif à des ajustements dommageables. Les enseignants mal payés font preuve d'un absentéisme chronique ou exigent des parents qu'ils les payent directement pour compléter leurs bas salaires. De même, la qualité de l'éducation laisse à désirer dans les pays qui consacrent moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement primaire, car ces pays compensent leur manque de moyens en adoptant un rapport élèves/enseignant intolérable ; leurs enseignants sont trop peu nombreux (et mal payés) et ils ne disposent pas du matériel

pédagogique adéquat. Il faut bien entendu souligner que ces « normes » doivent être considérées comme des guides utiles pour mesurer les progrès réalisés ou évaluer la situation à un moment donné, et non pas comme des valeurs précises à appliquer de façon rigide sans tenir compte de la situation de chaque pays.

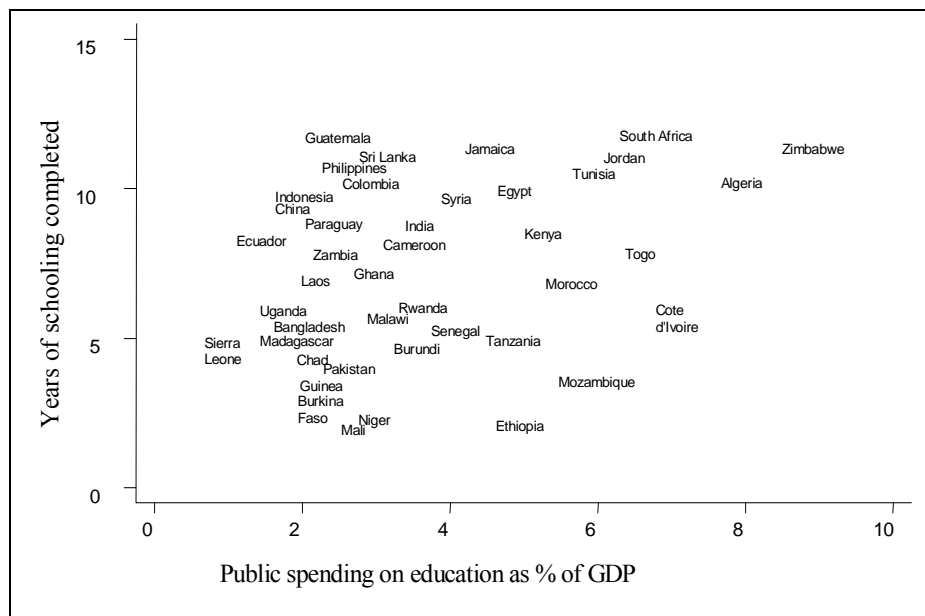
24. Pour que le processus de planification de l'Éducation pour tous soit mené avec toute la rigueur technique, la transparence et la discipline financière voulues, nous proposons que ces paramètres constituent les critères du bon fonctionnement des systèmes. Dans chaque pays, un « plan d'Éducation pour tous crédible » définira le processus de réforme à même de conduire à des résultats conformes à ces critères. Si un système fonctionne à un niveau trop élevé par rapport à ces « normes », il sera ramené plus près de la « norme ». À l'inverse, s'il fonctionne à un niveau trop bas, il sera porté à un niveau plus proche de la « norme ». Un cadre assorti de critères aussi précis garantira que l'action gouvernementale, les nouveaux investissements dans le développement des écoles, le financement national et l'aide extérieure concourent tous à une amélioration progressive du fonctionnement du système.

### **Renforcer la capacité des pays pour améliorer les résultats de l'apprentissage**

25. Pour progresser vers l'EPT, les pays doivent affecter des ressources adéquates à l'enseignement primaire, en les répartissant de manière équilibrée entre les salaires et les autres postes de dépenses, mais ce n'est pas suffisant. Comme l'illustre la figure 3, les pays dont le niveau d'investissement dans l'éducation est similaire obtiennent des résultats très différents en termes de scolarisation. Pour que les apports donnent des résultats, c'est-à-dire que les ressources produisent des écoles de qualité et des résultats scolaires positifs, il faut aussi que le personnel, les finances et le processus pédagogique soient bien gérés.

26. Un examen des programmes d'Éducation pour tous du monde entier a permis de dégager les 3 axes stratégiques fondamentaux des politiques publiques qui déterminent le succès des programmes d'EPT : i) l'accent mis, dans l'ensemble du système, sur l'égalité des chances, et en particulier l'attention toute particulière portée aux enfants défavorisés, ii) une gestion efficace du continuum qualitéaccès et iii) des moyens financiers adéquats. Cette analyse a permis de tirer plusieurs leçons, qui sont énoncées ci-après, sur les facteurs qui contribuent à ce que les ressources produisent des acquisitions scolaires, sans compromettre le développement ultérieur du système éducatif.

Figure 3. Dépenses d'éducation et niveau scolaire atteint



Nombre d'années de scolarisation

Dépenses publiques d'éducation en % du PIB

- *Une volonté politique solide et des dirigeants résolus* : il faut une forte volonté politique pour maintenir l'éducation en bonne place dans le programme d'action politique du pays, appuyer l'élaboration d'une stratégie sectorielle judicieuse, inciter à mobiliser et exploiter les ressources de façon efficiente, faire appliquer des mesures difficiles et parfois controversées et contribuer à créer la capacité institutionnelle nécessaire pour réaliser les programmes. Il faut également des dirigeants résolus pour forger avec les parents et les communautés des partenariats, qui soutiennent la demande d'enseignement et qui appuient l'éducation au niveau local. La volonté politique de promouvoir l'EPT peut aussi venir de la société civile, comme au Bangladesh, où des mesures novatrices prises par des ONG telles que le BRAC ont été adoptées ultérieurement par le secteur public, et incorporées dans le programme national.
- *Un financement adéquat* : les moyens financiers que consacrent un pays à l'éducation ont des conséquences importantes sur la scolarisation, l'équité et la qualité. Pour atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous, les 88 pays « à risque » de pas atteindre l'objectif d'EPT doivent augmenter considérablement les ressources qu'ils consacrent à l'enseignement primaire et les utiliser plus efficacement. Les pays qui ont créé des systèmes de suivi des dépenses publiques et d'amélioration des mouvements de fonds ont réalisé d'énormes gains d'efficacité.

- *Un cadre de politique sectorielle solide* : les actions gouvernementales les plus efficaces en matière d'éducation ont une portée générale, sont de nature stratégique et s'appliquent de façon équilibrée à tous les niveaux du système éducatif. Les cadres d'action qui ont donné les meilleurs résultats reposent sur : i) une base de données solide ventilée par sexe permettant de suivre et d'analyser rapidement les principaux résultats et l'impact des différentes mesures ; ii) une analyse rigoureuse des compromis, des principaux problèmes et des contraintes ; iii) une vaste diffusion des informations et un mécanisme consultatif de planification ; et iv) une incorporation aisée des nouvelles connaissances.
- *Le souci des personnes défavorisées* : dans les pays qui n'ont pas encore réalisé l'objectif d'éducation primaire universelle, l'inégalité des chances en matière d'éducation fait le jeu de l'inégalité sociale en général. Pour appliquer des stratégies efficaces d'éducation pour tous, il faut savoir avec exactitude qui est exclu du système éducatif et cibler les efforts de façon à s'attaquer aux obstacles auxquels sont confrontés les groupes défavorisés. Il est essentiel de placer l'éducation dans le contexte des stratégies de développement des communautés et de collaborer étroitement avec celles-ci pour créer et entretenir la demande d'éducation. Les frais de scolarité font obstacle à la participation à l'éducation, en particulier pour les enfants pauvres, et doivent être systématiquement abolis sans compromettre la qualité.
- *Un équilibre entre les réformes axées sur la qualité et sur l'accès* : il est difficile de chercher à la fois à élargir l'accès à l'éducation et à améliorer sa qualité. Les normes établies de construction d'écoles, de recrutement des enseignants ou de réforme des programmes sont souvent sacrifiées au profit d'une ouverture plus large des portes de l'enseignement. Or si l'on néglige la qualité de l'enseignement, à long terme, on obtient inévitablement un taux élevé de redoublement et d'abandon des études, des acquis scolaires médiocres et des écoles mal gérées et surpeuplées. Ces problèmes découragent les parents et les autres parties prenantes, et minent le soutien politique apporté à l'éducation à longue échéance. Certaines interventions réussissent néanmoins à minimiser les effets du dilemme qualité/accès, notamment des programmes intensifs de formation continue des enseignants et l'adoption de règles souples sur la langue de l'enseignement, des programmes scolaires tenant compte des sexes et des programmes ciblés de manuels scolaires.
- *Des réformes axées sur les élèves* : en fin de compte, instaurer l'éducation pour tous revient à faire en sorte que les enfants apprennent. Les pays qui ont réussi i) ont veillé à ce que les moyens parviennent au niveau des écoles et des classes, par exemple par des subventions globales aux écoles ; ii) ont créé des structures locales de contrôle et ont laissé des marges de manœuvre aux directeurs d'écoles pour s'adapter aux conditions locales et iii) ont fourni un soutien professionnel adéquat aux enseignants.

27. Les mesures complémentaires incombant aux partenaires internationaux dans le cadre du DRSP/CDI sont les suivantes :

- Développer la production de connaissances sur l'EPT et la diffusion des pratiques satisfaisantes, en se concentrant sur les domaines dans lesquels la base de connaissances est faible, par exemple i) les résultats scolaires des élèves, en s'engageant à réaliser une évaluation standardisée (au niveau national dans un premier temps, puis au niveau international), qui permettra un suivi systématique des progrès des apprentissages, ii) les mesures peu coûteuses mais très rentables, telles que participation des communautés à la construction des écoles, prolongation de l'année scolaire le cas échéant et augmentation du

nombre de jours de scolarisation effective, affectation des meilleurs enseignants aux premières années d'études, qui sont décisives, utilisation intelligente du système des classes alternées et des classes à plusieurs divisions pour déployer plus efficacement les enseignants, et dévolution progressive des ressources et du processus de décision aux écoles et aux communautés.

- Appuyer les efforts entrepris par le pays pour appliquer l'EPT, et en particulier encourager une plus grande participation des parties prenantes à la définition du programme d'EPT afin de mieux ancrer les réformes dans les pays.
- Préconiser une stratégie globale cohérente pour le système éducatif, qui s'appuie sur i) des statistiques plus exactes et plus actuelles sur l'éducation, ii) une augmentation progressive des capacités d'analyse des politiques, et des capacités de recherche et d'innovation, en particulier en vue de trouver de nouveaux systèmes de prestation des services ; et iii) l'importance clairement accordée à l'équité du système, les moyens et les efforts étant concentrés sur l'accueil et l'amélioration des apprentissages des élèves les plus à risque ; à cet égard on apportera notamment une aide appropriée aux pauvres des milieux ruraux, aux orphelins du HIV/SIDA, aux filles et à d'autres enfants défavorisés de manière à agir sur leur demande ;

### **Mobiliser des ressources adéquates pour assurer l'éducation pour tous**

28. Pour estimer les ressources nécessaires à la réalisation de l'objectif de l'Éducation pour tous, on a réalisé des simulations dans les 47 pays à faible revenu dont le taux d'achèvement des études primaires est le plus bas. Dans l'hypothèse d'une réforme progressive du système visant à atteindre les objectifs fixés pour les paramètres de prestation des services et de mobilisation de ressources intérieures indiqués au tableau 2, il faudra que ces 47 pays portent leurs dépenses annuelles moyennes d'enseignement primaire du niveau actuel de 7,4 milliards de dollars à 16,4 milliards de dollars (pour desservir un effectif beaucoup plus élevé et améliorer la qualité de l'enseignement). Les calculs montrent que plusieurs pays pourront se procurer le surcroît de ressources nécessaire au plan intérieur. Il restera un trou de l'ordre de 2,5 milliards à 5 milliards de dollars par an en moyenne sur la période 2002-2015, qui devra être comblé par un financement externe. Cet écart de financement doit être considéré comme le coût minimal absolu de réalisation des objectifs de l'EPT, en vertu des scénarios de réforme les plus optimistes. Il représente l'essentiel du transfert net dont auront besoin les systèmes d'enseignement primaire des 47 pays considérés.

29. Sur les 47 pays couverts par ce rapport, 27 ont un taux de prévalence du VIH supérieur à 2 %, et 12 ont un taux de prévalence supérieur à 10 %. L'estimation des coûts de l'éducation pour tous présentée dans ce document suppose que le VIH/SIDA fera augmenter le coût de l'éducation de 500 millions de dollars par an en Afrique car il faudra former et recruter davantage d'enseignants et donner des moyens de subsistance aux orphelins qui risquent d'abandonner leur scolarité.

30. L'augmentation du financement extérieur que cela suppose n'est pas négligeable, mais elle reste largement inférieure au chiffre de 10 à 15 milliards de dollars par an qui était une

composante des 40 à 60 milliards de dollars que le rapport de 2001 intitulé *Financement du développement* jugeait nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire (voir annexe 1). La différence entre les deux rapports réside non pas dans l'estimation des ressources supplémentaires nécessaires, car celle-ci est similaire, mais surtout dans l'estimation du financement supplémentaire qui pourrait être dégagé au niveau interne. La différence entre les deux estimations confirme que la détermination du pays, manifestée par l'affectation de ressources intérieures supplémentaires et par des réformes, est l'élément déterminant pour mesurer l'insuffisance de financement extérieur et accélérer le processus de réalisation de l'objectif d'EPT.

31. À Dakar, la communauté internationale a promis qu'« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». Pour tenir cet engagement, les partenaires du développement devront :

- Augmenter sensiblement les fonds alloués à l'enseignement primaire. Le financement extérieur nécessaire uniquement pour les 47 pays à faible revenu étudiés est de l'ordre de 2,5 milliards à 5 milliards de dollars par an jusqu'à 2015, ce qui représente, en termes réels, entre 3 et 5 fois plus que l'aide en faveur de l'éducation primaire que reçoivent aujourd'hui ces pays, et 7 fois plus que la part dont bénéficie l'Afrique subsaharienne.
- Mieux définir les pays prioritaires. Aujourd'hui, l'aide n'est pas accordée en priorité aux pays qui ont les plus gros besoins en matière d'éducation pour tous. Les 47 pays analysés ont, en moyenne, un taux d'achèvement des études primaires qui ne dépasse pas 51 %, mais ils ne reçoivent que 10 % de l'aide publique au développement allouée à l'éducation.
- Rééquilibrer l'aide des bailleurs de fonds. Ceux-ci doivent affecter une plus grande part de l'aide aux budgets de fonctionnement, notamment grâce à l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Pour leur part, les pays bénéficiaires doivent faire preuve d'une transparence budgétaire accrue et montrer qu'ils suivent davantage les résultats, en faisant fond sur les progrès réalisés grâce au processus de DSRP et aux crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (PRSC).
- Améliorer l'efficacité des transferts d'aide. Une part notable de l'aide des bailleurs de fonds sert généralement à financer des contrats d'assistance technique, des services de conseil, des séminaires et d'autres dépenses qui ne peuvent pas être directement comptabilisés dans les besoins de financement estimatifs « nets » de l'EPT. Les deux tiers environ de ces ressources doivent en effet financer les dépenses de fonctionnement, et en particulier les traitements des enseignants, la gestion du système et des interventions appropriées axées sur la demande. Il faudra davantage avoir recours à une mise en commun de l'aide et à des transferts budgétaires directs dans le cadre des approches sectorielles (SWAP), des DSRP et d'autres formes d'appui programmatique pour rendre les transferts plus efficaces.

- Encourager l'amélioration des résultats. Il conviendra de transférer les ressources supplémentaires au sein d'un cadre global qui garantira que :
- les ressources supplémentaires mobilisées sont systématiquement coordonnées et affectées aux pays dont les plans d'EPT sont techniquement crédibles et dont l'engagement national est évident ;
  - les ressources des bailleurs de fonds sont mises en commun de façon à abaisser les coûts de transaction de l'acheminement de l'aide nécessaire ;
  - il existe des stratégies de soutien souples pour les pays où l'action publique et les institutions sont trop faibles ou trop instables pour justifier un soutien de grande envergure. Dans ces pays, l'engagement des bailleurs de fonds consistera à renforcer les capacités, à contribuer à un partage du savoir et à lancer des actions de sensibilisation pour convaincre les parties prenantes du pays de la nécessité des réformes, en attendant que la situation soit mure pour justifier un transfert de ressources plus important.

### **Un pacte de développement pour l'éducation**

32. L'une des grandes leçons de l'expérience en matière d'efficacité du développement est que l'aptitude d'un pays à faire bon usage des ressources destinées à financer le développement est directement liée aux politiques qu'il mène, aux institutions dont il se dote et à la qualité de sa gestion des affaires publiques. Lorsqu'un pays est suffisamment performant au regard de ces critères, l'aide financière peut contribuer de manière très efficace à la réalisation des objectifs sectoriels et au recul de la pauvreté. Le présent plan d'action appelle l'établissement d'un nouveau pacte de développement en vertu duquel les gouvernements apporteront la preuve de leur engagement en faveur de l'éducation en s'employant à transformer radicalement leur système éducatif, tandis que leurs partenaires extérieurs fourniront leur appui technique et financier de façon transparente, prévisible et souple. Ce pacte part du principe que s'il incombe aux pays en développement de fournir une éducation primaire de qualité, certains pays seront dans l'incapacité de lever suffisamment de ressources intérieures pour avancer plus rapidement sur la voie de l'Éducation pour tous (EPT) et auront donc besoin d'une aide extérieure à court terme. Le cadre « normatif » proposé plus haut permettra de déterminer le degré d'engagement des pays en faveur de l'éducation.

### **Renforcer les partenariats**

33. Il est essentiel de créer des partenariats pour réaliser les objectifs de l'EPT. Au niveau national, dans un premier temps, les pays doivent manifester leur engagement et leur adhésion et prendre des mesures rapides pour susciter une dynamique et inciter la communauté internationale à réagir. Il est primordial de profiter du processus consultatif des DSRP pour faire de l'éducation pour tous une priorité nationale qui mérite qu'on lui affecte des ressources budgétaires adéquates, et pour obtenir le ralliement de la société civile et du secteur privé aux principales réformes et les associer à la mise en œuvre des programmes. On n'insistera jamais assez, dans un



climat de décentralisation accrue, sur la nécessité d'encourager l'ancrage des programmes au niveau local et la participation des communautés locales.

34. Il est indispensable que les objectifs de l'EPT recueillent une large adhésion dans les pays car la tâche n'est pas seulement d'ordre financier, loin de là. Traitement des enseignants, frais de scolarité, utilisation des subventions, disponibilité des manuels, langue de l'enseignement et gestion des établissements ne sont que quelques uns des problèmes qui prêtent à controverse, mais qu'il est néanmoins essentiel de résoudre. Toutes les parties prenantes devront comprendre que l'accès équitable et la qualité sont étroitement liés, que des choix devront être faits et que le prix à payer sera élevé si les objectifs de l'EPT ne sont pas atteints.

35. Au niveau international, il faut absolument aider les pays à répondre à tous les besoins — données, action des pouvoirs publics, capacités et financement. Les bailleurs de fonds — en particulier la Banque mondiale, l'UNESCO et l'UNICEF — devront collaborer pour aider à suivre les progrès réalisés vers une éducation pour tous et créer une base de données qui donnera un fondement technique plus crédible aux efforts déployés. Les bailleurs de fonds devront également coordonner et harmoniser leur action plus efficacement dans les domaines de la politique éducative, de la mise en œuvre des programmes, des dispositions de financement et des procédures opérationnelles. Cette harmonisation peut produire de fortes synergies tout en réduisant le « coût » de l'aide. Le Forum mondial sur l'éducation de Dakar a mis en marche une série de consultations. Il s'agira de les renforcer pour les axer davantage sur les mesures à prendre et sur les résultats.

## **IX. Le rôle de la Banque mondiale**

36. La Banque mondiale a entrepris d'exploiter activement les possibilités offertes par l'augmentation de l'aide internationale à l'éducation. Elle a adopté une stratégie dynamique pour augmenter l'échelle des efforts en faveur de l'EPT, et sans se limiter à ces objectifs, assurer la pérennité d'une éducation de qualité. Celle-ci consiste essentiellement en une approche systémique et intégrée de l'éducation couvrant l'enseignement de base, secondaire, tertiaire et les niveaux supérieurs qui vise à aider les pays à progresser plus rapidement, où qu'ils se trouvent dans le continuum de l'éducation et du développement. Cette orientation s'appuie sur le cadre des DSRP/CDI, ancré dans les stratégies nationales. L'appui redoublé de la Banque à l'EPT revêt plusieurs aspects et consiste à :

➤ *Exploiter l'avantage comparatif dont dispose la Banque au niveau plurisectoriel* pour aider les pays à resituer l'éducation dans le contexte plus vaste du développement, et à tenir compte du fait que des facteurs importants étrangers à ce secteur influencent les résultats de l'éducation : la situation macroéconomique, l'eau et l'assainissement, la santé et la nutrition et le secteur privé. La Banque renforce son appui aux pays pour que les DSRP et les Stratégies d'aide au pays (CAS) prennent véritablement en compte des stratégies d'éducation solides et que les programmes plurisectoriels comprennent des composantes éducatives bien conçues, en particulier des composantes qui améliorent la prestation des services.

➤ *Aider les pays à améliorer leurs bases de données et d'information.* Pour mesurer la performance des systèmes éducatifs au niveau des pays et mieux suivre les progrès réalisés en

matière d'EPT, la Banque va améliorer ses moyens internes de collecte de données, et renforcer le soutien financier et technique qu'elle fournit actuellement à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). La Banque va également contribuer à affiner la mesure des progrès réalisés vers l'EPT en se concentrant sur les résultats et les niveaux d'acquis, et en affinant et en normalisant les critères décrits dans ce document. L'analyse des politiques et de l'insuffisance de financement, pays par pays, est déjà entamée et sera achevée. Ses résultats permettront d'intensifier le dialogue avec les pays et les aideront à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour atteindre les objectifs de l'EPT.

➤ *Aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques judicieuses* : la Banque va redoubler d'efforts pour produire et diffuser des connaissances sur les politiques et les pratiques satisfaisantes et va continuer à encourager des réformes majeures de l'éducation pour en améliorer les résultats. L'élargissement du champ des analyses sectorielles et économiques dans le domaine de l'éducation est un élément majeur des efforts de la Banque, qui vise à renforcer les fondements analytiques des programmes. Des stratégies visant à orienter le dialogue sur les mesures à prendre et la mise en œuvre des programmes ont été élaborées ou sont en cours d'élaboration dans plusieurs domaines : éducation tertiaire, science et technologie, manuels, VIH/SIDA et frais d'inscription et de scolarité. Il est proposé que des documents directifs similaires soient préparés durant l'année à venir sur l'enseignement secondaire, l'éducation des filles et l'enseignement extra-scolaire.

➤ *Appuyer le renforcement des capacités* : dans les pays où les politiques et les institutions sont déficientes — en particulier les pays qui sortent de conflits — la Banque collaborera étroitement avec les partenaires qui disposent d'un avantage comparatif dans le pays. Il sera essentiel de renforcer les capacités de gestion des dépenses publiques, tant au niveau national qu'au niveau local, afin d'assurer efficacement les services et d'utiliser judicieusement les ressources existantes aussi bien que nouvelles. Par ailleurs, la Banque continuera à intensifier son action en faveur du partage du savoir, par exemple en diffusant les pratiques optimales d'EPT ou en proposant des programmes de formation, assurés par l'Institut de la Banque mondiale sur la conception et la mise en œuvre de réformes. En outre, la Banque développera son processus de partage du savoir et de l'expérience au niveau mondial pour encourager l'innovation, grâce par exemple au projet d'assistance à l'éducation secondaire des filles (II), récemment approuvé pour le Bangladesh qui vise à améliorer leur fréquentation scolaire. On peut citer également des innovations pour réduire le coût de construction des écoles et une action plus en amont pour exploiter la technologie de l'information, en particulier pour la formation à distance des enseignants.

➤ *Contribuer à combler l'insuffisance de financement* : la Banque accroîtra son transfert de ressources de plusieurs façons : en renversant la tendance à la réduction des prêts observée depuis trois ans et en usant de son autorité en matière financière pour créer un programme plus efficace et mieux coordonné visant à mobiliser des financements concessionnels additionnels en faveur de l'éducation, et à faire en sorte que les ressources soient affectées aux pays de façon prévisible, souple et transparente. Tout cela se fera dans le cadre plus large du DSRP/CDI et du pacte de développement présenté dans ce document, lequel sera affiné au cours d'échanges de vue avec les partenaires.

➤ *Améliorer les moyens internes de prestation des services.* La Banque a lancé un vaste programme de recrutement afin d'élargir l'éventail des qualifications de ses spécialistes de l'éducation. L'augmentation du soutien administratif et budgétaire au secteur de l'éducation a été essentielle pour donner cette nouvelle impulsion.

## **X. Prochaines étapes**

37. Au cours des prochains mois, des consultations plus vastes seront organisées entre les pays et les organismes bailleurs de fonds pour s'assurer qu'ils reprennent pleinement à leur compte la démarche proposée pour progresser plus rapidement vers l'Éducation pour tous. La première consultation<sup>7</sup> devrait réunir les pays et les bailleurs de fonds participants début avril 2002. Une autre réunion importante rassemblera en mai, en Afrique, les ministres des Finances et de l'Éducation des pays en développement. Si le cadre d'action et de financement recommandé dans ce document recueille un consensus, d'autres consultations viseront à élaborer un plan d'action pleinement développé d'ici à septembre 2002.

38. Il est également proposé de lancer immédiatement, dans le cadre du DSRP, un processus « accéléré » qui apportera rapidement un soutien supplémentaire à une dizaine de pays qui ont adopté des politiques satisfaisantes mais ne sont pas en mesure de réaliser l'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015, et qui ont besoin d'une aide extérieure. Ce processus accéléré fournira aux pays une incitation tangible à tenir le cap des réformes ou à adopter une nouvelle voie, aidera à tester et à affiner la politique générale définie et les critères normatifs, en mettant l'accent sur la nécessité de disposer de marges de manœuvre et montrera qu'un nouveau pacte pour le développement peut accélérer, dans le monde entier, l'avènement de l'éducation primaire universelle. En outre, le processus accéléré adopté pour ces pays permettra de tirer des leçons précieuses en montrant dans quelle mesure il est possible de suivre les progrès réalisés en matière d'EPT. Les pays seront choisis en fonction de facteurs tels que le degré de leur adhésion à la mise en œuvre rapide des réformes nécessaires, les possibilités de desserrer des goulets d'étranglement importants, tels que le HIV/SIDA et la situation générale du programme macroéconomique. La liste des pays qui bénéficieront du processus accéléré et les dispositions de mise en œuvre du processus seront convenus par les partenaires d'ici juin 2002.

---

<sup>7</sup> Les 10 et 11 avril 2002, une conférence réunira à Amsterdam les pays et les partenaires, qui se mettront d'accord sur un plan d'action, et en particulier sur un cadre de financement visant à mobiliser, coordonner et affecter des fonds supplémentaires à l'EPT. Le Gouvernement des Pays-Bas, qui a participé au financement de l'analyse sur laquelle se fonde ce plan d'action, accueille cette conférence.

## **XI. Questions pour le Comité du développement**

- Les ministres approuvent-ils la proposition d'un « pacte de développement » pour l'éducation ?
- Les ministres approuvent-ils l'adoption d'un processus accéléré pour 10 pays environ ?
- Les ministres appuient-ils la mise en place d'un cadre de financement garantissant que les ressources complémentaires nécessaires pourront être mobilisées et affectées aux pays les plus méritants, comme le propose ce document ?
- Au niveau des pays, les ministres sont-ils d'accord pour que les investissements dans l'éducation constituent un objectif essentiel de développement et contribueront-ils à accroître la visibilité politique de l'EPT ?
- Les ministres approuvent-ils le rôle conféré à la Banque en matière d'EPT dans le présent document ?

## **Annexe 1. Calcul du coût de l'EPT**

### **Différence entre l'estimation du rapport sur le financement du développement et l'estimation du présent document**

L'estimation de 2,5 à 5 milliards de dollars semble nettement inférieure à celle de 10 à 15 milliards de dollars par an qui figurait dans le rapport sur le financement du développement, (en tant que composante du montant global de 40 à 60 milliards de dollars par an jugé nécessaire pour réaliser les Objectifs de développement du millénaire).

1. Dans le rapport sur le financement du développement, le coût estimatif de l'objectif relatif à l'éducation avait été calculé à l'aide de deux méthodes. Premièrement, la méthode du maintien du coût, qui utilise les coûts moyens courants de l'enseignement primaire pour déduire le coût total de la scolarisation primaire universelle dans tous les pays en développement, sans augmentation des ressources. Il importe de noter que cette estimation ne supposait aucune augmentation des dépenses budgétaires d'enseignement primaire des pays eux-mêmes. Ce chiffre représente donc les *besoins* de financement, et non pas une insuffisance de financement, ou un besoin de financement non couvert. Les besoins étaient estimés entre 10 et 13 milliards de dollars. Le présent document propose d'augmenter de 9 milliards de dollars le financement total de l'EPT, pour le porter de 7,4 à 16,4 milliards de dollars.
2. La deuxième méthode réalisait une extrapolation à partir de 4 études de cas de pays, et supposait une augmentation des dépenses publiques d'enseignement primaire et la mise en œuvre progressive du programme (ainsi que d'autres réformes). Étant donné que les frais unitaires ressortant de ces quatre études de cas étaient proches du maintien du coût unitaire, le rapport sur le financement du développement estimait que si les autres pays étaient dans une situation similaire, le coût total serait de l'ordre de 10 milliards de dollars. Or l'analyse du document sur l'EPT montre que ces coûts unitaires diffèrent sensiblement d'un pays à un autre. Ainsi, dans certains grands pays comme l'Inde, ces surcoûts unitaires seraient proches de zéro, puisqu'une augmentation des dépenses publiques pourrait répondre aux besoins de financement. La population de l'Inde étant nombreuse, ce facteur représente à lui seul 2,5 milliards de dollars de la différence entre les deux estimations.
3. Les calculs du rapport sur le financement du développement font apparaître les ressources supplémentaires totales requises par tous les pays en développement retenus dans les calculs, alors que ce document analyse uniquement les besoins de 47 pays. Il introduit également un cadre normatif plus restrictif, qui suppose une augmentation sensible des ressources nationales, et réduit ainsi sensiblement l'écart de financement externe.
4. Le rapport sur le financement du développement suppose que l'objectif sera réalisé du jour au lendemain, alors que la présente analyse suppose une expansion plus progressive de la scolarisation jusqu'à 2015.
5. Plus généralement, la différence entre les deux estimations souligne le principal argument des deux rapports, à savoir que ce sont les changements de l'action gouvernementale, et non pas l'aide extérieure, qui sont les principaux facteurs de la réalisation des objectifs de l'EPT.

**Annexe 2. Synthèse des plans d'action d'EPT  
(devant compléter les mesures prises au niveau des pays)**

<b>Écart à combler</b>	<b>Mesures</b>	<b>Date</b>	<b>Organisme chef de file</b>
<b>Données</b>	<b>Renforcer les systèmes d'information et les bases de données</b> 1. Adopter le taux d'achèvement du cycle primaire comme principal indicateur des progrès réalisés en matière d'EPT 2. Réaliser des études pays par pays sur les politiques et l'insuffisance de financement 3. Améliorer la qualité, l'actualité et la gestion des statistiques de l'éducation 4. Suivre 5 grands indicateurs sur une base annuelle, ainsi que les disparités entre les sexes 5. S'assurer que le suivi de l'EPT est axé sur les résultats	1. À partir de janvier 03 2. Avril-décembre 02 3. En cours 4. En cours 5. Novembre 2002 (premier rapport de suivi d'EPT)	1. Tous les partenaires doivent se mettre d'accord 2. Banque mondiale 3. Banque mondiale, ISU, partenaires 4. ISU 5. UNESCO en consultation avec le groupes de haut niveau de l'EPT
<b>Politique</b>	<b>Définir des critères « normatifs » de politique d'EPT</b> 1. Convenir d'un cadre « normatif » 2. Convenir d'un cadre de financement	1. Juin 2002 2. Juin 2002	1, 2. Banque mondiale en consultation avec les partenaires
<b>Capacité</b>	<b>Renforcer la capacité des pays pour améliorer les résultats de l'apprentissage</b> 1. Appuyer la mise en œuvre de mesures efficaces et durables, y compris en matière de frais de scolarité 2. Renforcer la capacité des pays en matière de recherches et d'analyse des politiques 3. Développer la production des connaissances et la diffusion des pratiques satisfaisantes d'EPT 4. Renforcer la capacité des pays à formuler une stratégie ancrée au niveau national, en passant par le processus de DSRP/CDI	1. En cours 2. En cours 3. En cours 4. En cours	1. Banque mondiale via l'Institut de la Banque mondiale, et partenaires 2. Banque mondiale 3. Tous les partenaires 4. Banque mondiale et partenaires
<b>Financement</b>	<b>Mobiliser des ressources adéquates</b> 1. Augmenter sensiblement le financement des bailleurs de fonds en faveur de l'éducation primaire, en particulier pour couvrir les dépenses de fonctionnement 2. Mieux définir les pays prioritaires 3. Améliorer l'efficacité de l'aide 4. Renverser la tendance à la réduction des prêts de la Banque 5. Définir des stratégies adaptées aux pays qui ne remplissent pas les conditions requises pour emprunter	1. À partir de juin 02 2. En cours 3. En cours 4. Après l'IDA-13 5. En cours	1. Tous les partenaires 2. Tous les partenaires 3. Tous les partenaires 4. Banque mondiale 5. Tous les partenaires
<b>Autres</b>	<b>Désigner 10 pays qui bénéficieront d'un processus accéléré</b>	Juin 2002	Banque mondiale en consultation avec les partenaires

**Note :** Ces mesures ont fait, ou feront l'objet de concertations lors de la conférence d'Amsterdam (avril 2002), de la réunion du Comité du développement (avril 2002), de la conférence des ministres des Finances et de l'Éducation (mai 2002) et du sommet du G-8 (juin 2002).

